

NOM DE LA COMMUNE : FONTENAY LE FLEURY Nombre d'habitants : 13142 Date de la visite : 06/07/18

Classement au moment de la visite :

Candidate 1 Fleur 2 Fleurs 3 Fleurs 4 Fleurs / avertissement

Nom du président du jury et des membres du jury :

Laétitia Kerbouz ; Sylvie Schlumberger ; Yanick Privat ; Estelle Contamin

1/ LA DEMARCHE DE VALORISATION

Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire

Le Maire démontre une très grande motivation, et veille à valoriser ses équipes.

Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement

Stratégie équilibrée dans tous les quartiers de la ville autant collectifs que pavillonnaires.

Entrées de ville qualitatives.

Coulée verte existante et nouvelle projetée.

Bonne adéquation entre les aménagements paysagers et les préoccupations environnementales.

Prise en compte du paysage et du patrimoine dans le PLU (récent) : préservation des corps de fermes etc.

Stratégie de gestion

Démarches écologiques notables.

Moyens financiers constants et non voués à diminuer.

2/ ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE

Actions vers la population et les touristes

Panneaux d'information pour les randonneurs.

"course royale" organisée chaque année avec environ 1000 personnes.

Nombreuses concertations lors des comités de quartier.

3/ PATRIMOINE VEGETAL ET FLEURISSEMENT

Arbres

Prise en compte des conseils donnés en 2017 par le jury avec la mise en place d'un diagnostic et inventaires faits par l'ONF (800 arbres et 92 espèces recensées).

Actions programmées.

Intervention prévue d'agents de l'ONF lors des conseils de quartiers.

Fleurissement

Jardinières suspendues très qualitatives.

Travail important sur les entrées de ville et ronds-points.
Bon équilibre entre vivaces et annuelles.
Paillage intéressant (carton utilisé et testé sous le mulch).
Magnifiques structures fleuries en arche.
Maintien du fleurissement avec chrysanthèmes.

4/ GESTION ENVIRONNEMENTAL ET QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

Actions en faveur de la biodiversité

Ruches.

Toits végétalisés.

Jardins familiaux et partagés.

Mise en place de points d'eau sur les ronds-points pour les oiseaux etc.

Actions en faveur des ressources naturelles

Aucun arrosage avec eau de ville mais avec récupérateurs d'eau (1500 m3).

Récupération de matériaux (ex : pour le blason de la ville au niveau de la chapelle).

Actions en faveur de la qualité de l'espace public

Charte espace public : RAL pour mobilier urbain ; charte graphique (identité visuelle de la ville grâce à police d'écriture etc.).

Enfouissement des réseaux.

5/ ANALYSE PAR ESPACE

Entrées de commune :

De qualité

Centre de commune :

De qualité

Quartiers d'habitation :

De qualité

Parcs et jardins :

De qualité

Jardins à vocation sociale et pédagogique :

Très beaux jardins partagés avec actions sociales

Abords d'établissements publics :

De qualité

Cimetières :

Enherbé et très propre

Politique récente d'enherbement et mise en place de béton poreux

Espaces sportifs :

Non vu

Zones d'activité :

Inexistante

Espaces naturels :

Très beau parc boisé "des missionnaires" entretenu naturellement et avec goût

Maillages et coulées vertes :

Coulée verte en court d'aménagement et volonté d'en créer d'autres

6/ LA VISITE DU JURY

Présence d'un binôme élu et technicien :

Parfait

Organisation de la visite :

Parfaite

Pertinence du circuit :

Parfait

Décision du jury :

- Maintien du niveau évalué
X Attribution du niveau supérieur
 Avertissement
 Retrait du niveau évalué

Classement à l'issue de la visite :

- 0 Fleur
 1 Fleur
 2 Fleurs
X 3 Fleurs
 4 Fleurs

CONCLUSION GENERALE DU JURY :

De manière unanime et en conformité avec les félicitations accordées en 2017 par le précédent jury, nous proposons l'attribution du niveau supérieur à la troisième fleur (voir commentaires ci-dessus)